



République française

Marché de Travaux Marché à procédure adaptée

REHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE BROVES EN SEILLANS

Avis d'appel public à la concurrence (Publicité)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

REGIE DES EAUX DU PAYS DE FAYENCE

Maison de Pays – 50 route de l'aérodrome – 83440 FAYENCE

Tél. 04 94 85 30 50– Courrier électronique : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Objet de la consultation

Réhabilitation de la station d'épuration de Brovès en Seillans

Remise des offres

Date limite de réception des offres : Le jeudi 28 Octobre 2021 à 12h00

Pouvoir adjudicateur :

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

REGIE DES EAUX DU PAYS DE FAYENCE

Maison de Pays - 50 route de l'aérodrome - 83440 FAYENCE

Tél. 04 94 85 30 50

Courrier électronique : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Adresse Internet : <http://www.cc-paysdefayence.fr>

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux relatifs à la réhabilitation de la station d'épuration de Brovès en Seillans

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Procédure : MAPA ouvert

Marché à procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1.

R. 2123-1.1 °, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du Code de la Commande Publique (CCP)

La présente consultation est une consultation initiale.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Les délais d'exécution des prestations sont laissés à l'initiative des soumissionnaires qui devront les préciser dans l'acte d'engagement tout en respectant, le cas échéant, le délai plafond imposé.

Le délai proposé ne pourra toutefois pas dépasser un délai « plafond » de 3 mois, essais et mise en service compris.

Il comprend le délai de préparation dont la durée imposée est de 1 mois.

Lieu principal d'exécution :

83 440 BROVES EN SEILLANS

CODE NUTS : FRL05

Classification CPV :

45259100-8 ET 45232421-9

Forme :

Marché ordinaire.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Allotissement :

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article L 2113-10 du code de la commande publique. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Variantes

Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur. Les soumissionnaires ne pourront proposer qu'une seule solution technique dans le cadre de leur offre. Cette solution doit répondre en tous points à la solution technique de base définie dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Retenue de Garantie et avance :

Retenue de garantie de 5%.

Avance de 5% dans les conditions du code de la commande publique.

Le versement de cette avance est toutefois conditionné à la constitution préalable d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance conformément aux dispositions de l'article R.2191-7 du code de la commande publique.

Le titulaire pourra substituer à cette garantie à 1ère demande une caution personnelle et solidaire.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Déclaration des moyens du candidat comportant les renseignements suivants :

- Indication des effectifs moyens annuels des candidats et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Indication de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature,
- Indication des titres d'études et professionnels du candidat et notamment des responsables de conduite de travaux,
- Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise,
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché.

Références professionnelles :

Références d'ouvrages réceptionnés au cours des 5 dernières années ou en cours d'exécution ; de même nature et importance, appuyées pour les références les plus importantes, d'attestations de bonne exécution précisant les lieux et dates de réalisation, et si les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les références de travaux exécutés depuis plus de 5 ans sont également prises en compte.

Afin d'apprécier la capacité technique du candidat au regard des renseignements demandés, le candidat présentera ses références dans un tableau de synthèse intégré au formulaire DC2 et les données suivantes seront renseignées pour chacune des références demandées :

- Années (date de mise en service pour la construction des ouvrages)
- Lieu (ville, pays)
- Type d'installation
- Maître d'ouvrage
- Montant en € H.T.
- Type de prestation assurée par l'entreprise concernée par la référence

Qualifications professionnelles :

CATEC ou équivalents

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix de l'attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 100 points énoncés ci-dessous :

Rang	Critères de jugement	Coefficient de pondération par critère
Note 1	Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise (*) Item 1 : Provenance des principales fournitures et références de fournisseurs : Item 2 : Moyens humains et matériels : Item 3 : Modes d'exécution envisagés, description des procédés, méthodologie de réalisation du chantier Item 4 : -Planning d'exécution des travaux : -Maintenance de la continuité de service (note de phasage) : Item 5 : Mesures envisagées, de sécurité et d'hygiène, prise en compte du guide OPPBTP (COVID-19) et de la gestion des déchets (SOGED) : Les points obtenus pour chaque Item de pondération seront calculés comme suit : - Très satisfaisant : 100 % des points alloués à l'Item concerné - Satisfaisant : 75 % des points alloués à l'Item concerné - Moyen : 50 % des points alloués à l'Item concerné - Insuffisant : 25 % des points alloués à l'Item concerné - Non renseigné : 0 % des points alloués à l'Item concerné	60 10 15 15 5 10 5
Note 2	Prix apprécié au vu des documents financiers fournis par l'entreprise (**) :	40
TOTAL		100

Le marché sera attribué à l'offre ayant la note totale la plus élevée.

(*) Pour le calcul de la pondération du critère « **Valeur Technique de l'offre** », il sera appliqué une note sur une échelle de 0 à 60 pour chaque item du mémoire technique.

NB : le meilleur mémoire technique n'obtiendra pas forcément le maximum de point.

La note globale valeur technique est déterminée comme suit :

Note valeur technique sur 60 = Note Item 1 + Note Item 2 + Note Item 3 + Note Item 4 + Note Item 5

(**) Pour le calcul de la pondération du critère « Prix », ce critère sera jugé sur la base du montant total H.T. de l'Acte d'Engagement.

Le candidat le moins disant obtient la note maximale et les autres offres se voient appliquer la formule suivante :

$$\frac{40 \times \text{Prix de l'offre moins disante}}{\text{Prix du candidat}}$$

Le montant de l'offre, pour les marchés à prix global et forfaitaire, correspond au montant porté dans l'Acte d'Engagement du candidat.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **2021STEPBROV**

La présente consultation fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le **17/09/2021**

Date limite de réception des offres : le **28/10/2021 à 12 :00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE/

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site :

<https://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par MANDAT ADMINISTRATIF.

Modalités de financement des prestations : FONDS PROPRES.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Type de contractants

L'attributaire pourra être une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires.

Si le groupement attributaire est un groupement conjoint, le mandataire dudit groupement sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures. Aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement.

En cas de groupement, sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée pour la présentation de l'offre. Cependant, après l'attribution du marché, il pourra être exigé du groupement titulaire d'adopter la forme juridique du groupement solidaire.

Justification par l'acheteur de la nécessité de cette exigence à la bonne exécution des prestations : Tous les membres du groupement sont solidaires de l'exécution du marché, ils sont tous engagés financièrement pour la totalité du marché.

En application de l'article R 2142-21-1° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

En application de l'article R 2142-21-2° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon
5, rue Racine BP 40510
83041 Toulon cedex 9

Visite sur site :

La visite du site est obligatoire. Préalablement à l'élaboration de leur offre, les candidats sont invités à effectuer une visite sur le site pour mieux apprécier les contraintes d'exécution liées à la réglementation sanitaire et aux prescriptions du guide de l'OPPBTP concernant les préconisations de sécurité sanitaires pour la continuité des activités de la construction pendant la crise sanitaire liée au COVID-19. **Le non-respect de cette obligation constituera un motif d'élimination du candidat.**

Les candidats feront viser l'attestation de visite sur site annexée au règlement de consultation (Annexe II) et devront la joindre leur offre.

Conditions de remise des candidatures :

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat :

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations :

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les documents justificatifs et moyens de preuves fournis par le candidat mais rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en français

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

<https://www.marches-securises.fr>

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur **au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des plis**. Une réponse leur sera apportée **au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des plis**.

Pour les renseignements complémentaires : Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>

Chaque concurrent sera informé de l'ensemble des questions posées et des réponses données.